BWT RACING CHALLENGE FORMULA 1 2025
RÈGLEMENT DU CONCOURS

---

1. Organisation

Ce concours est organisé par **BWT Belgium NV**, dont le siège social est situé Leuvensesteenweg 633, 1930 Zaventem, Belgique.

---

2. Période

La promotion est valable du **17 mars 2025 au 30 juin 2025** inclus. Les inscriptions en dehors de cette période ne seront pas prises en compte.

---

3. Qui peut participer ?

- Le concours est ouvert à tous les **installateurs professionnels et partenaires** enregistrés dans le programme de fidélité de BWT.
- Les employés de BWT et les membres de leur famille directe ne peuvent pas participer.

---

4. Comment participer ?

- Les participants doivent enregistrer un **produit éligible** pendant la période du concours via le portail de fidélité.
- Chaque enregistrement d'un adoucisseur My Perla donne droit à des **Pearls doublés** (1000 au lieu de 500).
- Les **20 installateurs** ayant accumulé le plus de Pearls pendant la période du concours seront sélectionnés comme gagnants.

---

5. Prix

- Le prix principal est un **week-end F1 d'une valeur de 700 €**, comprenant un ticket pour l'événement et une carte-boissons d'une valeur de 50 €.

- Les prix ne sont ni transférables, ni échangeables contre de l'argent ou d'autres avantages.

- Les gagnants seront contactés personnellement par e-mail ou par téléphone.

---

6. Désignation des gagnants

- Les 20 installateurs ayant cumulé le plus grand nombre de Pearls pendant la période du concours seront déclarés gagnants.

- En cas d'égalité, BWT se réserve le droit d'effectuer un tirage au sort neutre.

---

7. Responsabilité

- BWT ne peut être tenu responsable des problèmes techniques, des enregistrements incomplets ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté qui pourrait empêcher la participation.

- BWT se réserve le droit de modifier, suspendre ou annuler le concours à tout moment si les circonstances l'exigent.

---

8. Protection de la vie privée

- BWT traite les données personnelles des participants conformément au **Règlement général sur la protection des données (RGPD)**.

- Les données sont utilisées uniquement pour ce concours et la gestion du programme de fidélité.

- Les participants peuvent demander l'accès, la correction ou la suppression de leurs données via privacy@bwt.be.

- Consultez notre politique de confidentialité complète sur www.bwt.com/fr-be/politique-de-confidentialite

---

9. Acceptation du règlement

En participant au concours, les participants acceptent pleinement le présent règlement et les décisions de l'organisateur, qui sont définitives et contraignantes.

---

10. Droit applicable

Ce concours est soumis au **droit belge**. Tout litige sera porté devant le **tribunal compétent d’Anvers**.

📩 **Questions concernant ce règlement ou l’action ?**
Contactez-nous via marketing@bwt.be